

## MAIRIE

### HÔTEL DE VILLE Le Village

Rue Grande André Cabasse  
B.P.4 - 83520 Roquebrune-sur-Argens  
Tél : 04 94 19 59 59  
Fax : 04 94 19 59 50  
e-mail : [mairie@ville-roquebrune-argens.fr](mailto:mairie@ville-roquebrune-argens.fr)  
[www.roquebrune.com](http://www.roquebrune.com)

### URBANISME AMENAGEMENT AFFAIRES MARTIMES

Tél. : 04.94.19.59.12  
Fax : 04.94.45.25.72

### RECOMMANDE AVEC AVIS DE RECEPTION

Vos Réf :

Nos Réf : LJ/JPO/MA/YS/PC

Objet : recours gracieux

Affaire suivie par :  
Mireille AINAUD  
Directrice

#### MAIRIES ANNEXES

**La Bouverie**  
Tél : 04 94 19 50 28  
Fax : 04 94 19 72 75

**Les Issambres**  
Tél : 04 94 55 07 16  
Fax : 04 94 55 07 71

e-mail : [mairie@ville-roquebrune-argens.fr](mailto:mairie@ville-roquebrune-argens.fr)  
[www.roquebrune.com](http://www.roquebrune.com)



En vertu de l'article 27 de la loi du 5 janvier 1978,  
vous êtes informés que vos courriers sont enregistrés sur  
support informatique. Le service gestionnaire de  
votre envoi est destinataire des informations collectées.  
Le droit d'accès et de rectification s'exerce auprès du  
service courrier.

Roquebrune-sur-Argens, le 18 août 2008

**SCI CADORLAND**  
Monsieur Hervé GOURRAUD  
chemin de Verteil  
83520 ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 14 août dernier et reçue dans mes services le jour même, par laquelle vous contesté l'arrêté du permis de construire n° 083 107 08 S0004, portant sur la construction : "extension d'un bâtiment existant et création d'un circuit de quad et de motocross".

Je fais procéder à l'examen de ce recours et vous informe que le défaut de réponse de ma part à l'expiration d'un délai de deux mois à compter de la date de réception de votre lettre, fera naître une décision implicite de rejet de votre recours.

A compter de la date de réception d'une décision explicite de rejet ou de la date à laquelle une décision implicite de rejet devra intervenir, vous pourrez déposer un recours contentieux dans un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif de Nice.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Paul OLLIVIER  
Adjoint délégué à l'urbanisme